



**COMMISSION ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, ENERGIE**

**RAPPORT SUR LE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE DE CHF 80'000.- DESTINÉ AU CHANGEMENT DES TÊTES DES ÉCO-POINTS COMMUNAUX**

---

Sur proposition du Conseiller Administratif, M. Laurent Jimaja, la commission s'est réunie en dates du 18 mai et 2 juin 2021, afin d'étudier le projet cité en titre et de se positionner.

M. Tosi, chef du service de la Voirie, participe aux séances.

Pour rappel, le CM du 7 décembre 2020 avait ouvert un crédit de CHF 249'000,00 pour la réalisation des travaux dûment devisés, concernant la totalité des éco-points, soit 8 sites.

L'audit diagnostique de l'entreprise mandatée reposait sur un contrôle visuel axé sur la sécurité des usages.

Cependant, dès lors que les goulottes, bennes, fosses, ascenseurs, cuves et autres composants d'un éco-point ont été démontés, nombre d'imprévus se sont présentés : usure, rouille, casse, présence d'eau, etc.

Une inspection plus poussée a également révélé deux problèmes majeurs :

- la présence d'une poutre dans les conteneurs PET et papier pouvant, à terme, obstruer l'ouverture des bennes ;
- un problème de présence et d'évacuation d'eau au fond des cuves lié, vraisemblablement, à la rétractation thermique du revêtement caoutchouteux des plateformes et à leur pose inadéquate.

Lors de la séance du 18 mai et avant de prendre position sur cette importante majoration, les commissaires ont demandé à auditionner la société mandatée.

Le 2 juin la commission a auditionné Messieurs Laperousaz (Directeur) et Lacour (Responsable commercial), de l'entreprise mandataire LOTTNER, afin de connaître plus amplement la nature et l'ampleur des dégâts constatés et s'est rendue sur le site des Délices pour bien visualiser les problèmes et les modifications.

Il s'avère que les 8 éco-points, équipés de matériel disparate, ont largement souffert d'un manque d'entretien et de maintenance. Il est recommandé d'attribuer 10% du coût d'investissement d'un éco-point à son entretien.

Afin de résoudre les problèmes d'étanchéité et à l'initiative de l'entreprise, les plateformes métalliques prévues ont été retournées en atelier et ont été pliées à nouveau de sorte à rendre les bennes hermétiques.

Afin de résoudre les problèmes d'obstruction sur les anciennes bennes qu'il avait été prévu de conserver, l'ouverture des bennes a dû être modifiée.

Enfin, des petits containers pour récupération des piles et des dosettes café ont été livrés en plus (2x 8)

Les commissaires ont également pris connaissance des compléments d'information fournis par MM. Tosi, et Jimaja, et ont posé toutes les questions nécessaires à la compréhension de cette demande de crédit complémentaire.

Au surplus, la commission a pu faire ses commentaires sur l'orientation des bennes, les orifices et clapets qui nécessitent des améliorations fonctionnelles.

Par 5 oui et 1 abstention les commissaires préavisent favorablement ce complément de crédit de CHF 80'000,00.- **mais** recommandent :

- que soit mis en place, au plus vite, un programme d'entretien et de contrôle d'entretien de ces installations ;
- que le mandataire soit informé qu'il ne peut pas engager de travaux complémentaires sans l'autorisation préalable du Conseiller administratif ;
- qu'au vu de ce qui précède, le Conseiller administratif négociera ce surcoût à la baisse.

La Commission invite le Conseil Municipal à la suivre lors du vote de la délibération qui suivra.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex, le 11 juin 2021

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur



**GROUPE DE TRAVAIL « GRANDS PROJETS ET PROJETS CONNEXES »**

**Rapport concernant la première séance d'information du Groupe de travail  
« Grands Projets et Projets Connexes »**

---

**Contexte**

Le groupe de travail (GT) s'est réuni en présentiel à la salle des Délices, le 1<sup>er</sup> juin 2021, afin de prendre connaissance de l'objectif du groupe de travail, des dossiers qui seront traités et de l'ordre du jour proposé. S'agissant d'une séance d'information, aucun vote n'est nécessaire.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Introduction : proposition d'un règlement dont les membres ont pris connaissance, reportant à la prochaine séance du Conseil Municipal pour la validation ;
2. Passage en revue des projets en cours et à venir
3. Une nouvelle centralité pour le Grand-Saconnex. Point d'information de l'étude
4. Marronniers. Point d'information

**Introduction**

Le Président introduit la séance en expliquant les constats qui ont déterminé la création du GT : les nombreux projets interconnectés en cours en même temps, et avec différents maîtres d'ouvrage ainsi que le souhait d'offrir plus de visibilité au Conseil Municipal sur les différents projets dès la phase initiale. Ces constats ont suscité le besoin de créer un GT spécifique pour traiter les projets tant qu'ils se trouvent à un stade d'étude préliminaire. Une fois la phase opérationnelle lancée, il sera traité dans la Commission ATM hormis pour les projets à forts enjeux qui sont traités dans un groupe de travail ad-hoc comme les projets de Carantec ou le PDCom.

Il passe la parole à Mme Fernández, adjointe du SATPE, qui procède à la présentation du premier point.

**Passage en revue des projets**

Elle introduit la présentation en parlant de comment la première partie de la séance est structurée.

Phases de projet (SIA)

Le règlement SIA 102 est utilisé comme support afin d'expliquer la différence entre la phase d'études préliminaires et la phase d'études détaillées.

Grands projets et projets connexes

Elle expose la différence entre les grands projets et les projets connexes en s'appuyant dans les définitions du Plan Directeur Cantonal 2030 et le Plan Directeur de Quartier Jardin des Nations.

Passage en revue des projets

Elle montre le répertoire des projets qui seront traités au sein du GT. Elle explique qu'exceptionnellement, bien que le projet du tram se trouve dans une phase d'études détaillées, il va être traité lors de la prochaine séance fixée le 30 juin avant de passer en Commission ATM par la suite.

Les différents projets sont passés en revue en apportant des compléments techniques aux informations transmises.

Il s'en suit une discussion.

### **Une nouvelle centralité pour le Grand-Saconnex**

Mme Fernández introduit ce point en expliquant les réflexions en cours au sein du service, liées à la thématique de la nouvelle centralité identifiée par le Grand projet Grand-Saconnex. Ces réflexions et les besoins y associés ont été traduits dans un cahier des charges qui a répondu à l'opportunité de pouvoir formaliser cette thématique à travers le travail de stage de Monsieur Théo Campedel, étudiant du Master de Développement Territorial de l'UNIGE.

Elle passe la parole à M Campedel qui explique comment ce chapitre va être exposé. Les principaux points présentés sont les suivants :

1. Cadre de l'étude
2. Etat des lieux
3. Centralité
4. Porosité
5. Projet
6. Suite de l'étude

Le président et les membres du GT remercient chaleureusement Monsieur Campedel pour la qualité de son travail et le récit à travers lequel il raconte l'histoire du Grand-Saconnex.

La discussion s'ouvre avec différentes remarques, des apports ainsi que des questions.

### **Marronniers. Point d'information**

Mme Fernández reprend la parole pour présenter le dernier point de la soirée. Elle rappelle que le projet avait été présenté par voie circulaire à la Commission ATM le 23 mars 2020 avant de lancer les études préliminaires. Cette présentation avait donné lieu à deux questions liées au workshop et à la concertation. Les documents se trouvent sur CMNET pour consultation.

Elle introduit le sujet en faisant référence au contexte lié aux Grands projets Grand-Saconnex et aux objectifs des études préliminaires en cours. Pour rappel, elle explique les grandes lignes du workshop organisé par la Fondation Braillard Architectes déroulé en juillet 2020, ainsi que la démarche en cours, du Référentiel Genevois des quartiers, développée par le Canton de Genève.

Elle fait un point d'information sur le processus de concertation en partageant les résultats de l'atelier du mois de septembre 2020 et du sondage récemment lancé en avril de cette année.

Sont aussi évoquées les prochaines étapes du projet. Notamment le lancement du processus pour définir le projet et la séance de restitution publique à organiser pour la concertation.

Il s'ensuit une discussion.

Les commissaires ont eu l'opportunité de faire leurs remarques et de poser leurs questions. Ils ont reçu les réponses nécessaires à leurs interrogations. Afin de suivre le développement des projets en phase d'études préliminaires présentés. Le GT se réunira à nouveau le 30 juin 2021.

Le présent rapport est accepté par 10 voix pour et une abstention. *(le représentant du GAG étant parti à 20h30)*



**RAPPORT DES DÉLÉGUÉS À LA SIRÈNE, HARMONIE MUNICIPALE DU GRAND-SACONNEX**

L'assemblée générale de « La Sirène, Harmonie municipale du Grand-Grand Saconnex » a eu lieu le 29 avril 2021.

M. Damien LUISIER, co-Président, ouvre cette assemblée particulière en vidéo conférence à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux 46 personnes en ligne.

Madame Sandra Portier Conseillère administrative a présenté Madame Rute Bucho Buschbeck, nouvelle déléguée à la vie associative. Toutes deux ainsi que les délégués du CM ont été salués et remerciés pour la bonne collaboration entre la Sirène et la commune.

Madame Annick NIARQUIN et Monsieur Damien LUISIER, les deux co-présidents, présentent leur rapport d'activité, en félicitant le comité et les membres pour leur engagement, ceci malgré ce satané Covid 19 qui a amputé une grande partie de leurs activités.

Le concert annuel qui devait retracer les 120 ans de la Sirène a malheureusement dû être annulé. Un vrai crève-cœur. En remplacement, un défi a été relevé : l'enregistrement d'une vidéo montage « Bella Ciao », diffusée avec succès sur les réseaux sociaux.

Contre vents et marées, les répétitions ont été maintenues chaque fois qu'un interstice dans les mesures de protection le permettait, mais c'est resté impossible avec les amis musiciens venant de l'autre côté de la frontière.

La soirée annuelle « privée » a été maintenue sur le fil. Les autres manifestations ont hélas toutes été annulées.

Les finances sont saines, avec une fortune nette au 31.12.2020 de CHF 23'932.-.

La subvention communale 2020 s'élève à CHF 112'200,00.-, utilisée à hauteur de CHF 99'760,00.-

L'école de musique maintient ses effectifs (22 élèves) avec une augmentation de participants au Junior'sBand (14 élèves)

D'autre part tous les rapports ont pu être présentés, ceci avec des prouesses techniques dignes de professionnels.

Les co-présidents ont été réélus ainsi que le trésorier et le comité sortant à l'exception d'une personne.

Le comité et les membres sont dans l'impatience de se retrouver.

La séance a été clôturée vers 22h00, hélas sans le verre de l'amitié.

Jean-Claude CUDRE

Francine MAMIN TISSOT